

Évaluation pour une greffe de rein ou de pancréas

Bien comprendre les étapes



Votre médecin vous a proposé d'être évalué pour une greffe (transplantation) de rein ou de pancréas. Cette fiche vous explique comment cela se passe.

Pourquoi devrais-je être greffé ?

Vous avez un problème de santé important qui touche vos reins ou votre pancréas. La greffe permettrait de remplacer cet organe malade par un organe sain. Dans certains cas, cela peut beaucoup améliorer la qualité de vie.

Pourquoi faut-il être évalué ?

Cela permet de savoir si la greffe est le meilleur traitement pour vous. Par exemple :

- si votre état de santé permet la greffe
- si elle a de bonnes chances d'améliorer votre état
- si vous n'avez pas de contre-indications



Comment vais-je être évalué ?

- > Vous devrez voir l'infirmière, le médecin spécialiste des reins (néphrologue) et le chirurgien de greffe de la Clinique de transplantation du CHUM. Vous rencontrerez aussi d'autres professionnels.
- > Selon votre situation, vous aurez aussi à passer des tests comme :
 - examens d'imagerie (ex. : radiologie)
 - prises de sang
- > Enfin, l'équipe de transplantation prendra une décision en fonction des résultats.

Pour en savoir plus sur les étapes à suivre, voir l'annexe, à la page 3.

1 Premier contact

On vous appelle pour vous donner la date et l'heure de votre premier rendez-vous à la Clinique de transplantation du CHUM. On vous envoie une confirmation écrite par la poste ou par courriel.

2 Premier rendez-vous

Vous voyez l'infirmière pré-greffe, le néphrologue en transplantation et le chirurgien de greffe. Ils évaluent votre état de santé et vous informent sur la greffe d'organe. Ils répondent à toutes vos questions.

Ayez en main votre carte d'assurance maladie et une liste à jour de vos médicaments. Si possible, prévoyez d'être accompagné par un proche.

4 Évaluation de votre dossier

Une fois complet, votre dossier est présenté au comité d'évaluation des greffes. Il est formé de professionnels en transplantation du CHUM. Il y a 3 décisions possibles :

- La greffe est possible
- La greffe n'est pas possible
- Il faut passer d'autres tests

Dans tous les cas, on vous appelle pour vous en informer.

3 Tests et autres évaluations

On envoie à votre médecin traitant la liste des tests que vous devez passer. Certains doivent être faits au CHUM. D'autres peuvent être faits à votre hôpital local.

Selon votre cas, vous pourriez aussi voir d'autres professionnels. Par exemple : une travailleuse sociale ou un psychologue.

Important : Avisez votre infirmière pré-greffe après chaque test et chaque rendez-vous avec un professionnel.